

Profil Sophie Fallourd : « dédic » pour les poissons

Une des forces vives du GEM est la grande pluralité de ses membres venus de tous horizons, réunis autour du même objectif de la connaissance et de la protection du mérou. Parmi bien d'autres, l'exemple de Sophie illustre cette intégration, cette pierre apportée à un édifice collectif aux visages multiples, mais tellement complémentaires.

C'est à Biarritz que Sophie découvre l'apnée, à 18 ans. Les petits fonds côtiers de la Côte Basque sont pour elle une révélation. Elle trouve alors un club de plongée qui l'initie à la pratique du scaphandre. Ses niveaux de plongée en poche, elle décide d'aller voir un peu plus loin à quoi ressemble la vie marine, du côté de la Mer Rouge, en Nouvelle Calédonie ou aux Maldives. En Martinique, elle a alors 20 ans, elle loue un appareil étanche et réalise ses premières photos, histoire de ramener quelques souvenirs de vacances. En fait, elle cède immédiatement à une double passion : l'image subaquatique et la biologie sous-marine. L'identification de la faune et de la flore, photo à l'appui, devient pour elle une sorte de credo. Elle achète du matériel de prise de vues plus perfectionné et, à chaque retour de voyage, organise des expositions et des conférences.



© Sébastien Cantou

L'apnée, domaine où elle va exceller. Après quelques mois à la station de biologie de Moorea, elle intègre l'équipe de l'aquarium du Cap d'Agde, à un poste d'animation. En 2001, enfin, sous le parrainage de Michel, elle intègre le GEM, où elle va pouvoir donner la plénitude de son savoir-faire.

« Pourquoi le GEM ? Pour l'état d'esprit de ses membres avec lequel j'ai immédiatement adhéré ; pour, comme les autres, apporter un peu d'aide dans un combat magnifique : la protection du mérou et, ainsi, offrir ma modeste contribution avec mes connaissances en aquaculture et en photographie. En résumé, faire partager au public ce que l'on peut voir sous l'eau, dans un esprit de protection ». Lors des missions du GEM, elle fait partie de l'équipe des apnéistes, le doigt sur le déclencheur.

Aujourd'hui, Sophie a créé sa propre micro-entreprise de photo sous-marine « Pictureaqua » (www.pictureaqua.com). Documents faune et flore, posters, panneaux pédagogiques, elle commence à vivre de sa passion, en dehors du poste d'animation qu'elle occupe au nouvel aquarium de Montpellier : « Mare Nostrum ». Qu'il est loin le temps où sa vie professionnelle et ses joies ne tenaient qu'à un... cheveu.

Patrick Mouton



© Sébastien Cantou

Coiffeuse de formation, elle décide de délaisser les colorations capillaires au profit des couleurs de la Méditerranée ou des tropiques. Faire de la photo son métier : pourquoi pas, mais il faut un biais : ce sera le monde des aquariums marins. A la Station Marine de Sète, elle suit une formation de technicien spécialisé en aquaculture. Elle tombe éperdument sous le charme de Michel Cantou qui travaille à la station, et qui, en grand champion qu'il est, l'initie à la pratique de

En savoir plus...

En projet : le troisième Symposium international au Maroc ?

Co-organisé en mai 2007 par le GEM et l'Univ. de Nice-Sophia Antipolis, le deuxième Symposium International sur les Mérous de Méditerranée est encore dans tous les esprits que, déjà, le GEM commence à plancher sur le prochain. Parmi les scientifiques présents se trouvait Monsieur Ali Aït Ali du Centre spécialisé en aquaculture de M'diq au Maroc. Ce centre dépend de l'Institut National de Recherche Halieutique marocain (INRH), créé en 1976. Lors de l'assemblée générale du GEM en janvier 2009, M. Aït Ali a présenté son projet d'organiser le troisième Symposium international sur les Mérous, au Maroc, en 2011. Celui-ci serait organisé par l'INRH, avec le soutien du GEM et probablement de l'UICN. Plusieurs espèces de mérous sont présentes le long des côtes d'Afrique de l'Ouest. La tenue de ce troisième symposium sur le littoral atlantique du Maroc permettrait véritablement renforcer la dimension internationale prise actuellement par le GEM.

Missions hors des aires marines protégées : le cru 2009

Quel est le point commun entre La Ciotat et Monaco ? Chacune de ces 2 villes possède un casino et se trouve en bord de mer. Oui, mais pour le GEM, la ressemblance vient de leurs populations de mérous suivies depuis le milieu des années 90. A côté des missions "lourdes" comme celles organisées dans les eaux du Parc national de Port-Cros, nous avons souhaité mettre en place des suivis en dehors d'aires marines protégées pour appréhender les retombées du moratoire (le premier remonte à 1993). Certes, à Monaco, une partie des eaux sont sous un statut de protection (Réserve du Larvotto, Réserve de Corail) et le mérou est protégé par une Ordonnance souveraine en date du 29 janvier 1993. Toutefois, l'absence de surveillance spécifique et la pression urbaine ne permettent pas de retrouver des conditions aussi privilégiées qu'à Port-Cros. Les différents suivis (1995, 1997 et 2006 à Monaco et de 1997 à 2007 tous les 2 ans à La Ciotat), ont montré une augmentation régulière et progressive de la population de mérous. A Nice, lors du

dernier Symposium international sur les Mérous, des synthèses des suivis de Monaco et de La Ciotat ont été présentées (<http://bibliotheque.unice.fr/jahia/webdav/site/bibliotheque/shared/epu/MerousSymposium2007.pdf>). En 2009, de nouvelles missions sont programmées à La Ciotat et à Monaco. A La Ciotat, le GEM bénéficie d'un soutien logistique important, notamment grâce à Gérard Carradano (membre du GEM et pêcheur professionnel). En Principauté, la Direction de l'Environnement a relancé en 2006 les inventaires débutés près de 10 années plus tôt et compte désormais les programmer tous les 3 ans.

Petits poissons : laissez-les vivre (et procréer) !

Dans *Marginatus*, nous sommes souvent revenus sur les moratoires successifs et leur utilité pour la reconstitution progressive des populations de mérous. En plus de ces interdictions temporaires visant la chasse sous-marine depuis 1993 et les formes de pêche à l'hameçon depuis 2003, la pêche au filet du mérou est également réglementée à travers les fameuses « tailles minimales de capture » (TMC). Et cela touche en réalité tout le monde ! De nombreux pêcheurs amateurs l'ignorent, mais la plupart des espèces communes de poissons ou d'invertébrés possède une TMC, qui correspond le plus souvent, mais pas toujours, à la taille de la première maturité sexuelle. Dans le cas du mérou, elle est fixée à 45 cm, taille des plus jeunes femelles (4 ou 5 ans, pour une espérance de vie de près de 50 ans). Cette taille a été reprise dans tous les pays de l'Union européenne, où capture et débarquement de mérous (*Epinephelus* spp.) sont interdits pour les tailles inférieures à 45 cm. Malheureusement, cette réglementation ne s'applique pas à tous les pays méditerranéens, notamment dans le bassin oriental ou le long des côtes d'Afrique du Nord. Il est encore fréquent de voir de très petits mérous sur les états de poissonniers. Certains gouvernements ont même réduit la taille au lieu de l'augmenter. La Turquie vient par exemple de faire passer la taille légale de débarquement de 40 à 30 cm seulement ! Il ne s'agit plus de surpêche, mais de véritable infanticide !

Patrice Francour

En bref...

AG 2009 : bilan et perspectives

La dernière assemblée générale du GEM, organisée par Sandrine Ruitton en janvier 2009 à l'Îlot de La Ciotat, a mis en évidence le large éventail d'activités de l'association. Avec, d'entrée, une mise au point : le succès obtenu par l'adoption de l'actuel moratoire ne doit en rien se traduire par un relâchement des efforts entrepris. Puis les missions passées (2008) ou à venir (2009) ont été évoquées. Le gros travail de médiatisation du GEM (presse écrite, radio, TV et conférences) a ensuite été présenté, avec, en outre, un exposé détaillé sur le nouveau site Internet. L'AG 2009 a été l'occasion de saluer la présence d'un invité de marque : le Docteur Aït Ali, de l'Institut National de Recherche Halieutique du Maroc, mais aussi de rendre, de manière fort émouvante, hommage à la mémoire de Roger Grange, décédé en juin 2008. Président des « Journées de la Mer de Carry le Rouet », il fut un grand pionnier de la conquête du monde sous-marin, membre du GEM depuis 1993.

La prochaine AG aura lieu à Carry le Rouet le samedi 30 janvier 2010.

Bienvenue au GEM !

12 nouveaux adhérents sont venus partager leur passion pour le mérou et sa défense, en provenance des horizons les plus divers : chargés de recherche : Martin et Tanguy Douffres, spécialistes en environnement : Iannis Ennaji, Nicolas Nougier et Hervé Violette, enseignant : Sébastien Personnic, plongeurs et apnéistes : Thibault Rauby, Jean-Marc Lalanne

et Gaby Martinière Rougé, chargés d'études ou de mission : Claude Reveret et Elodie Rouanet et rattaché au CNRS : Gilles Saragani.

Passion « écriture » !

Plusieurs « Garnistes », outre leur activité principale, sont auteurs d'ouvrages très divers : beaux livres, romans, nouvelles, guides... Parmi les dernières publications : « Guide d'identification des mollusques opisthobranches d'Atlantique et de Méditerranée » du prof. Nardo Vicente (éditions GAP), primé au dernier Festival Mondial de l'Image Sous-Marine ; « Méditerranée : à la découverte des paysages sous-marins », le superbe ouvrage de Jo Harmelin, supporté par des photos de Fred Bossemayousse (éditions Glénat) ; « Un cochon à Marseille », recueil de nouvelles de Mer, de Patrick Mouton (Les Lignes du Grand Cormoran).

Même combat !

Le Premier Ministre François Fillon vient (enfin), de donner son feu vert à la création d'un Parc National dans les calanques de Marseille. La procédure tant attendue est lancée, avec, pour commencer, une réflexion sur la charte et le zonage du parc. Les communes se prononceront sur cette vaste concertation, avant que soit lancée une grande enquête publique. Le GEM ne peut que se réjouir d'une telle avancée. Mieux : depuis 1993, il contribue, d'un moratoire à l'autre, à la protection du mérou sur nos côtes et donc, dans les calanques. Entre Marseille et Cassis, un rôle de précurseur, en quelle sorte !

MARGINATUS est une publication annuelle éditée par le GEM (Groupe d'Etude du Mérou), BP 230, 83140 Six-Fours-les-Plages.
Internet : www.gemlemerou.org
Président : Philippe Robert, Vice-président : Michel Cantou, Trésorier : Frédéric Bachel, Secrétaire : Patrick LeLang.
Coordinateur de la publication : Patrick Mouton.
Comité de lecture : Michel Cantou, Patrice Francour, Anne Ganteaume, Jean-Louis Binche, Jean-Georges Harmelin et Philippe Robert.
Nouvelle maquette et info-graphisme : Jean-Michel Cottalardo.
Impression (et conseils) : Centre de Production Numérique de l'Université de Nice-Sophia Antipolis.
Ce numéro a été tiré à 3000 exemplaires.

MARGINATUS

Nouvelle Formule



Edito

Merci !

Il y a ceux dont les palmes sont à jamais rangées dans le grand sac de nos souvenirs et ceux dont elles sont encore trempées dans la mer. Partis, (vraiment partis ?) ou toujours présents : saluez les pionniers de la conquête du monde sous-marin !

Quelle fabuleuse famille, dont les membres sont tous porteurs du même ADN : l'amour de la mer. En son sein, se côtoient les passions, les attentes et les espoirs les plus divers : explorateurs et chasseurs, d'abord, puis biologistes, archéologues, photographes et cinéastes, chercheurs, apnéistes, rêveurs, musiciens, peintres... Une mosaïque d'une richesse exceptionnelle, dont chaque atome a apporté sa contribution à la formidable aventure que nous vivons vivre aujourd'hui. Yves Le Prieur et ses lunettes Fernex, Philippe Tailliez et son sourire désarmant, Jacques Yves Cousteau et son aura planétaire, « Didi » Dumas et sa simplicité en tongs, l'hiver dans les rues de Sanary, Jacques Mayol et ses visions devenues tourments. Plus près de nous Roger Grange et sa générosité, son amour des enfants, puis Lucien Laubier et sa quête incessante, Jean Pierre Charvoz, fasciné par les épaves... Les mots manquent pour citer tous ceux qui ont disparu et qui laissent d'autres nous ouvrir la voie aujourd'hui : les gars de la Calypso, des hommes de science comme les Boudouresque, Harmelin, Meinesz et Vicente, des leaders comme Henri Delauze et Paul Gavarry, des figures de proue comme Daniel Mercier et Christian Pétron, des légendes comme Albert Falco, des artistes comme André Laban et tant d'autres... A tous ceux qui sont absents et à ceux que nous avons la chance de côtoyer encore, le GEM souhaite ici rendre un hommage direct et sincère.

Avec ses chercheurs de haut niveau, parmi les meilleurs au monde, ses apnéistes, ses photographes, ses journalistes, ses simples bénévoles toujours prêts, notre association, entièrement dévouée à l'étude et à la protection du mérou est un modeste élément du gigantesque miroir où tous ceux qui, désormais, ont décidé de se battre pour la vie marine. D'accord, les mentalités ont changé. La cueillette aveugle et les prélèvements parfois exagérés dans un Eden aux allures d'Eldorado font partie du passé. Les actions de certains pionniers ont disparu. Mais, c'est bien connu, la sagesse et l'expérience viennent avec le temps. La relève est largement assurée, au profit d'autres critères dont la défense de la vie marine est un enjeu majeur au niveau planétaire, comme en témoigne l'actuel Grenelle de la Mer.

Plus que jamais, s'il est un mot qu'il faut dire aux pionniers de la plongée, d'hier et d'aujourd'hui, de ceux dont nous sommes finalement les héritiers, c'est « Merci » !

Philippe Robert

En pages intérieures

Mérous à Marseille : « Plus belle, la vie ? » Côte Bleue : quand les « pros » jouent le jeu ! Réglementation : plongez couverts !

La récompense !

Près de 40 ans séparent ces trois photos qui, à elles seules, résument une merveilleuse histoire : le retour du mérou brun sur nos côtes. A gauche, en 1969 et c'est une première, Philippe Tailliez s'adresse à des plongeurs scientifiques juste avant de plonger sur la Gabinière, afin d'y compter le nombre de mérous résidents. Eternel passionné il est le grand pionnier des missions de recensement menées par le GEM. Quand la photo est prise, il a... 64 ans. Au centre, en 2005, près de 500 mérous, dément recensés, vivent autour de Port-Cros, comme celui-ci parfaitement à l'aise devant l'objectif. Quel succès ! A droite, en 2008, suprême récompense : de très jeunes mérous sont trouvés dans une flaque d'eau, à Porquerolles. L'espèce se reproduit donc à nouveau sur place. Le cycle est bouclé. Plus que jamais, la Vie repart !

Patrick Mouton



© Jo Harmelin

© Jo Harmelin

De Tobrouk à Tripoli Libye : le mystère du mérou «zébré» !

Insatiables dans notre soif de parcourir les rives de Mare Nostrum, nous avons succombé à une nouvelle crise de globe-trottemania aiguë qui nous a conduit sur les côtes libyennes, aussi méconnues que surprenantes...

Octobre 2008, partis en mission pour le compte du Centre d'Activité Régional pour les Aires Spécialement Protégées de Tunis, dans le cadre du programme « MedPosidonia », nous étions accompagnés de Almkhtar Mussa Saied et Ashraf Gledan, scientifiques libyens du Ministère de l'Environnement et d'Aslam Djeloulli, universitaire tunisien de la Faculté des Sciences de Tunis.

Avec l'appui des pêcheurs locaux, nous avons complété la caractérisation des herbiers d'Ain Ghazala, entamée quelques années auparavant par Gérard Pergent. Entre l'étude des herbiers de posidonies en taches surélevées par rapport au fond ou, beaucoup plus rare, en anneaux ressemblant à de petits atolls sur le sable, il nous a été possible d'observer la présence d'une formation bio-cro-



© Mathieu Foulaque

tionnée menacée à l'échelle du bassin méditerranéen : le troitair à Vermets, jamais signalé dans ce secteur. Malgré l'attention portée aux herbiers, les yeux aguerris de notre duo masqué n'ont pu s'empêcher de noter et d'observer la présence de quelques représentants de badèches et de jeunes mérous bruns, entre 18 et 35 m de profondeur, autour de roches isolées ou d'affleurements coralligènes. De retour sur Tripoli, et à quelques encablures de la majestueuse cité antique de Leptis Magna, les observations réalisées en plongée libre ont clairement mis en évidence la présence de jeunes individus d'*Epinephelus marginatus* dans 5 m de profondeur, partageant leur habitat avec jeunes badèches, poissons perroquets et

Réserve... Porquerolles : les mérous se portent bien, merà. Quoi que...

Dans le cadre de Natura 2000, le Parc national de Port-Cros ne gère pas seulement Port-Cros mais tout l'archipel des îles d'Hyères. Afin de restaurer les peuplements de poissons de Porquerolles, des mesures de gestion de la pêche de loisir ont été mises en place depuis mai 2007.



© P.N.

C'est dans ce cadre que le GEM, en partenariat avec le PNPC, a entrepris un suivi bisannuel des populations de mérous sur certains spots. Il ne s'agit pas de faire ici un recensement exhaustif de tous les mérous mais au contraire de se focaliser sur certains sites emblématiques de Porquerolles : en bordure de côte (sites recensés par les apnéistes) et au large (sites plus profonds suivis par les plongeurs). Les résultats montrent qu'au-delà de 20 m de profondeur, les mérous sont bien présents et nombreux. En revanche, par petits fonds, ils sont beaucoup plus rares et de petite taille. D'une manière générale, leur comportement est également totalement différent de celui de leurs cousins de Port-Cros : fuyants et pas du tout coopératifs pour poser devant l'objectif. Habitats et ressources alimentaires sont pourtant là, comme nous avons pu le constater avec l'abondance de petits poissons fourrages. Avec renforcement de la réglementation autour de l'île, le Parc met tout en œuvre pour que ses eaux deviennent de plus en plus accueillantes... pour les mérous.

Sandrine Ruitton

Site Internet «GEM (encore plus) LEMEROU ! »

Dans le but d'améliorer ses moyens de communication, le GEM se dote d'un nouveau site. Son adresse (<http://www.gemlemerou.org>) reste inchangée, mais il va bénéficier d'une refonte qui sera mise en chantier dans le courant de l'année 2009.

Le futur site est prévu en 2 langues : français et anglais. D'autres langues pourront être ajoutées. L'outil retenu pour sa mise en œuvre est un système de gestion de contenu appelé CMS (Content Management System) qui permet de gérer le contenu d'un site facilement, sans faire appel à des logiciels, éditeurs HTML et autres applications FTP, traditionnellement utilisées pour la mise à jour des sites Internet. Parmi les outils disponibles pour mener à bien la refonte du site du GEM, « Joomla » a été choisi pour sa convivialité et son accessibilité. Toute personne autorisée pourra facilement créer un nouvel article dans la catégorie de son choix. La mise en forme du texte sera prise en charge par un mini-éditeur embarqué. Les textes pourront être illustrés et associés à des fichiers joints téléchargeables aux formats habituels. La diffusion d'un article sur le site sera soumise à validation d'un administrateur et les articles postés seront publics ou réservés aux inscrits (membres du GEM).

Daniel Garcia

Les mérous vous disent merci !

Le GEM est une association qui fonctionne en partie grâce à la cotisation de ses membres. Cependant, l'organisation de missions et la participation à des manifestations publiques, congrès, journées portes ouvertes... entraînent des frais conséquents pris en charge par nos partenaires publics et privés. Tout ceci passe des liens durables entre les membres actifs et des personnes extérieures sensibilisées par le message porté par le GEM. Aussi, à chaque fois que cela est possible, nous remercions nos fidèles partenaires et espérons les remercier encore.

Jacques Rancher



poissons lapins. Ici aussi, la tropicalisation de la Méditerranée est une réalité qui saute aux yeux. Et pas seulement aux yeux des plongeurs biologistes ! Pour s'en convaincre, il suffit d'aller dans le marché aux poissons de Tripoli, avec ses « poissonniers » hauts en couleur, et de laisser errer son regard sur les étals abondamment garnis : poissons flûtes, poissons lapins et autres crevettes japonaises, les espèces dites lessepsiennes ne manquent pas...

Un mérou « zébré » !

Alors que la visite se déroulait au rythme de persuasions plus gestuelles que verbales afin de pouvoir prélever quelques échantillons de nageoires de *marginatus* pour

nos généticiens, quelle ne fut pas notre surprise de tomber sur une nouvelle espèce de *Mycteroperca* présentant d'étranges zébrures, et à laquelle, le scepticisme de rigueur ayant laissé place à l'excitation, nous imaginions déjà pouvoir donner notre nom...

Quelques maladroites photos prises sur le vif et quelques « conseils » de spécialistes plus tard, la désillusion fut cruelle. Il s'agissait d'un « banal » *Mycteroperca* passé semble-t-il au grill de manière plus ou moins volontaire, avant de finir sur le marché !

Adieu *Mycteroperca dupuyensis* var. *fouquetii*, et bonjour au plus précoce (ou tardif) poisson d'avril !



Renaud Dupuy de la Grandrive et Mathieu Fouliqué

Renaud Dupuy de la Granrive

Mathieu Fouliqué

Faire part : la preuve par trois !

Une « Crèche sauvage » de bébés mérus a été découverte sur le littoral de Porquerolles, avec trois pensionnaires en pleine forme. Une avancée importante dans notre connaissance sur la reproduction de l'espèce.

Depuis la découverte de « Maurice » un minuscule mérou trouvé bien vivant non loin de Toulon en 1991 et confié à Patrick Lelong, de l'Institut Océanographique Paul Ricard sur l'île des Embiez, on pensait qu'*Epinephelus marginatus* était, enfin, en mesure de se reproduire sur nos côtes, trop heureuses du moratoire le protégeant contre la chasse sous-marine. Le 1^{er} septembre dernier, Antoine Bezile, un jeune passionné de mer, fils de pêcheur professionnel, signale, à Porquerolles, la présence de 3 mérus en culottes – très – courtes dans une petite flaque d'eau communicant avec la mer ouverte, au pied d'une falaise. D'une surface de 15 m², la flaqua est profonde de 40 cm, avec un fond de sable et de graviers parsemé de blocs rocheux tombés depuis la paroi qui la surplombe. Aussitôt, des spécialistes du Parc National de Port-Cros et du GEM se rendent sur place : ils sont bien là, en parfaite santé, longs de 28 à 50 mm et pesant quelques grammes. Ils ma-

nifestent un comportement très actif, sortant et rentrant de cavités qui leurs servent d'abri et faisant déjà preuve de cette curiosité propre à leurs aînés. Dûment observés et photographiés dans un bocal, ils ont été remis à l'eau, *Neptune* pourvoira à leur destin. Avec, à l'appui une information de taille : compte tenu de leurs dimensions, ces nouveaux-nés, bien trop petits pour provenir d'une longue migration, sont de toute évidence issus d'une parade nuptiale estivale qui a eu lieu sur nos côtes, non loin de là, un à deux mois plus tôt. Le mérou serait-il enfin revenu dans ses foyers ? Que du bonheur !

Patrick Mouton



Alain Barcelo

(Informations : Jean-Michel Cottalorda, Alain Barcelo, Thierry Houard, Claude Lefebvre et Jo Harmelin).



Jo Harmelin



Thierry Houard

Sécurité et réglementation : incontournables !

Lors des missions en mer du GEM, la pratique de la plongée avec scaphandre et de l'apnée est soumise à une réglementation et à des impératifs de sécurité qui diffèrent d'une discipline à l'autre, mais qui ont un point commun : leur respect absolu.

Scaphandre : plongez couverts !

Au niveau technique, rien de nouveau, si ce n'est un rappel des attitudes sécuritaires obligatoires, comme le respect des limites d'évolution en regard des classements, la surveillance mutuelle des plongeurs en cours de plongée de la mise à l'eau à la sortie, l'usage d'un ordinateur et des tables de plongée, du parachute de signalisation et du détendeur « Octopus ». Egalement incontournables : l'entretien des détendeurs, du gilet, mais aussi le contrôle du fonctionnement et de la présence du matériel collectif : blocs de secours et de palier, oxygénothérapie, VHF et trousse complète de premiers secours, incluant aspirine et eau potable.

Sur le plan « administratif », il est nécessaire de posséder son attestation d'assurance individuelle en responsabilité civile, la carte et le carnet CAH (Certificat d'Aptitude Hyperbare) lors de la mission et un certificat médical conforme et à jour. Ces documents ne sont pas seulement importants collectivement pour répondre à un contrôle, mais aussi et surtout en cas de problème individuel. Le plongeur qui ne pourra les présenter lors d'une mission GEM sera automatiquement déclaré « inapte ». Enfin sur le plan logistique, toute sortie en mer sera exclue en cas de conditions météorologiques défavorables rendant la navigation difficile et trop lente en cas d'évacuation nécessaire (un vent de force 6 Beaufort étant la limite dans tous les cas). Les paramètres des plongées effectuées (durée, profondeur, événements particuliers... autres que nos belles rencontres), sont systématiquement enregistrés. Ils permettent de connaître l'historique des profils effectués et d'y adapter la thérapie associée en cas de recompression.

Les assurances, les obligations... « c'était mieux avant ! » Mais y a-t-il un réel changement dans les habitudes des plongeurs du GEM ? Au sein de notre association, la rigueur est toujours de mise. Il convient à chacun de respecter les règles ici énoncées pour que tout continue à bien se dérouler... comme par le passé !

Jean Cabaret

Et en apnée ?

Au plan juridique, seule une loi obligeant l'apnéiste à matérialiser sa présence sur le plan d'eau à l'aide d'une bouée de signalisation surmontée du pavillon alpha cadre la pratique de cette activité. Côté sécurité, cette loi est prolongée par des recommandations claires et simples. Faciles à enseigner et à appliquer, elles semblent parfaitement convenir à une pratique sécurisée hors structure club.

Quant au domaine professionnel, la réglementation sur l'apnée est inexistante. Un vide juridique qui met dans

l'embarras les structures club des fédérations comme les organismes d'état chargés de faire appliquer les textes. En fait, il existe un monde de différences entre les 2 activités. Les accidents en plongée scaphandre sont de plusieurs natures, dus en grande partie au fait que le plongeur respire à pression ambiante. En apnée, un seul accident majeur est à craindre, fatal en l'absence d'un équipier à proximité immédiate : la syncope*. Ses mécanismes physiologiques sont enseignés à titre préventif par les formateurs apnée et pêche sous-marine. Hormis la syncope*, l'apnéiste ne s'expose qu'à de simples incidents (oreilles, sinus, brûlures gastriques...) que l'on peut éviter en étant informé et formé, dans un club spécialisé par exemple. Nul besoin, en apnée comme en plongée scaphandre, d'avoir une surveillance visuelle de surface. Le contact visuel avec le bateau reste permanent pour le binôme. La bouée de signalisation permet d'évaluer en sécurité vis-à-vis des autres usagers de la mer (comme les bateaux de passage). La plus grande prudence est fortement recommandée.

Apnée et plongée scaphandre sont donc 2 activités qui ne peuvent être alignées sur une procédure sécuritaire commune unique. Non soumise au code du travail, l'apnée n'a pas de procédure sécuritaire professionnelle spécifique. Pourtant, les missions du GEM s'inscrivent dans une démarche professionnelle (réglementation hyperbare pour le scaphandre). Partant de ce constat, le GEM a établi un cahier des charges avec des critères simples auxquels doivent satisfaire les apnéistes pour participer aux missions. Ce cahier est inspiré d'une procédure élaborée par l'association INNOVAQUA (« Sécurité des interventions sous l'eau », A.T.E.N., juin 2006. Auteurs : Michel Cantou, Nicolas Heran & Georges Oliveras) dans le cadre de ses stages de formation apnée naturaliste.

Sur le plan administratif, les apnéistes du GEM doivent produire une attestation individuelle d'assurance en responsabilité civile et un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité daté de l'année en cours et délivré par un médecin du sport. Sur le plan technique, le GEM fait appel à des apnéistes formés, expérimentés et pratiquant régulièrement. Ils doivent avant tout être autonomes, sachant assurer leur propre sécurité avant de compter sur leur binôme, anticiper sur les difficultés rencontrées en fonction du milieu (courant, visibilité, température de l'eau...) et de la profondeur (gestion de l'effort...) ; être formés au sauvetage, connaître les procédures d'alerte et les règles de sécurité, et toujours respecter ces dernières comme la pratique systématique en binôme. Leur zone optimale d'évolution doit se situer au minimum entre 0 et 15 m de profondeur.

Michel Cantou

*L'ADD (accident de décompression) existe aussi en apnée, en particulier au niveau d'une élite, parfaitement informée de nos jours (voir publication du Dr Nicolas Heran).

Port-Cros Crise : quelle crise ?

La dernière mission menée à Port-Cros en donne la preuve : dans les eaux du Parc National, le mérou ne connaît pas la crise. Ni celle du « pouvoir d'alimentation », ni celle du logement.

Octobre 2008, les mérus du Parc National de Port-Cros étaient fidèles au rendez-vous du grand recensement triennal de leur population, le sixième depuis 1993, réalisés toujours à la même époque selon un protocole maintenant bien rodé. Pendant 5 jours, dans des conditions de mer idéales, 23 plongeurs et apnéistes du GEM et du Parc, en majorité des vétérans des précédentes campagnes, ont passé les zones rocheuses de 0 à 40 m au peigne fin. Menés par Michel Cantou, 8 apnéistes se sont déployés sur les fonds inférieurs à 15 m pour de longues heures d'observation, particulièrement attentifs à la présence de petits mérus. Les plongeurs, tous certifiés hyperbares et encadrés par Jean Cabaret, Mr Sécurité, ont ratissé en palanquées de 2 à 4 les zones profondes accidentées, aidés par des cartes des sites en 3D.

Le bilan de cette campagne analysé par Sandrine Ruiton-Roussel est très positif, à un degré inattendu ! Il est de notoriété publique qu'il y a beaucoup de mérus à Port-Cros et c'est d'abord pour eux que des dizaines de milliers de touristes sous-marins fréquentent les eaux du Parc tout au long de l'année. Toutefois, les experts du GEM s'attendaient à un tassement de l'augmentation de cette population. Pendant des décennies, la croissance avait suivi des taux à faire rêver les traders les plus fous et on pensait que la capacité d'accueil des sites, en termes de ressources en abris et en nourriture, était à peu près atteinte pour ce prédateur de haut niveau relativement sédentaire. Quand aux autres grands poissons carnassiers (barracudas, dentis, murènes, dorades, corb...), eux aussi étaient particulièrement abondants. Ce recensement a révélé une croissance des effectifs de 19 % par rapport à 2005 : 565 mérus bruns ont été recensés entre 1 et 40 m de profondeur. La profondeur moyenne de rencontre

n'est que de 17 m : comme c'est la règle dans les aires marines protégées, les petits fonds sont très fréquentés par les poissons de toutes tailles quand les ressources sont là et que le prédateur humain n'y est pas. Les plus petits mérus, assez peu nombreux et toujours localisés à très faible profondeur, mesuraient une quinzaine de centimètres. Cette taille observée en octobre 2008 indiquait que leurs parents avaient frayé au cours de l'été 2007 dans un lieu qui reste hypothétique : peut-être à l'est de Port-Cros si les larves avaient cheminé vers l'ouest grâce à la grande dérive liguro-provençale, ou à Port-Cros même, si des gyres de ce courant avaient ramené œufs et larves auprès des géniteurs.

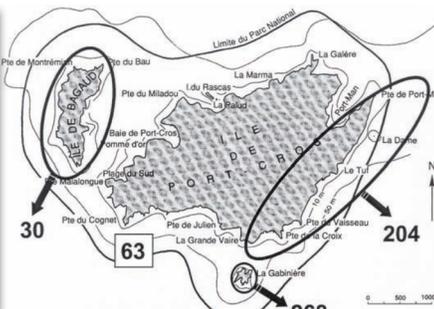
A l'assaut de la « face nord » !

Si, comme d'habitude, les sites sud et est de la Gabiñière rassemblaient la plus grande partie (83,5 %) des effectifs, la fréquentation de la face nord-ouest de cette île s'est nettement affirmée, une tendance relativement récente. Ce secteur a réservé une surprise : la rencontre d'un mérou royal (*Mycteroperca rubra*) d'une soixantaine de centimètres de long, une espèce typiquement méridionale, très rare dans notre région mais plus fréquente aux Baléares et commune dans le bassin Levantin, tout comme la badèche (*Epinephelus costae*). Cette dernière aussi a parfois été vue très sporadiquement à Port-Cros au cours de la dernière décennie. Il n'est pas trop hasardeux d'imaginer que dans 20 ou 30 ans, ces 2 espèces feront partie de manière conséquente des recensements de mérus de Port-Cros, comme des autres sites de la côte provençale.

Jo Harmelin



Jo Harmelin



C'est un succès ! Côte Bleue : les « Pros » jouent le jeu !

Initiatives isolées au tout début de sa création, les ramises de mérus au Parc Marin de la Côte Bleue par les pêcheurs professionnels sont devenues habituelles. Une pratique dont on ne peut se réjouir. Par son efficacité concrète, d'abord, mais aussi par sa haute valeur symbolique.

9 heures du matin. Edmond, pêcheur professionnel à Sausset les Pins, contacte le Parc Marin de la Côte Bleue. Il rentre au port et vient de prendre dans son filet trémail un mérou brun. Le poisson est encore vivant et en pleine forme dans le récipient en plastique qui lui fait office d'habitat temporaire. Deux agents du Parc Marin se rendent au port de Sausset à bord de la « Sciaena », unité de surveillance de la réserve marine de Carry le Rouet. Accueilli par Edmond, le bateau du Parc s'accoste à côté de la « Sainte Anne », barquette marseillaise armée au petit métier. Placé sur une serviette mouillée, le mérou est rapidement pesé, mesuré, photographié



PNMGB

et marqué avec une aiguille enduite de pommade antibiotique, plantée au niveau du bord inférieur du préopercule. Le codage de couleur de la marque permettra d'identifier ultérieurement l'individu. Le mérou est enfin relâché sur le site dit des « Pierres du Château », à l'intérieur du Parc et les agents s'assurent qu'il a bien regagné le fonds au moyen d'une lunette de Callat.

Boris Daniel



Sandrine Ruiton

Souvenirs... Philippe Tailliez : 35 ans, déjà !

Au cours de la 18^{ème} campagne océanographique menée à Port-Cros, le tout premier recensement de poissons à la Gabiñière était effectué les 23 et 24 Mai 1973. Avec la participation d'un plongeur entré dans l'Histoire : Philippe Tailliez.

Le Parc national de Port-Cros avait 10 ans d'existence déjà et le Commandant Tailliez mobilisait depuis plusieurs années de jeunes scientifiques plongeurs de la Station Marine d'Endoume pour en décrire le patrimoine marin, avec l'aide logistique des plongeurs démineurs de Toulon. Parallèlement, comme le soulignait le rapport des 4 scientifiques engagés dans cette aventure (dont un membre actuel du GEM, Mireille Harmelin-Vivien, alors M^{lle} Vivien), cette campagne établissait le premier recensement systématique de la faune

ichtologique de certains points du Parc. Dix plongées avaient ainsi été organisées autour de la Gabiñière au cours de 2 journées successives. Le bilan était étonnamment pauvre si l'on compare avec la situation actuelle ! Seulement 4 mérus, tous très craintifs, avaient été aperçus entre 10 et 35 m de profondeur ! Aucun dentis, aucune dorade et, bien sûr, aucun barracuda n'était venu enrichir ce bilan. Seuls, une centaine de sars, une murène, quelques saupes, 4 petits loups, des labres et des petits poissons de pleine eau avaient été



Jo Harmelin

Jo Harmelin

Silence : on compte et... on piste ! Banyuls 2008 : les espoirs se concrétisent

Les 1^{er} et 2 septembre derniers a été organisée une mission d'inventaire dans la zone de protection renforcée de la Réserve Naturelle Marine de Cerbère / Banyuls. Avec à nouveau, un résultat devenu habituel : quand il est protégé, le mérou revient et repeuple à l'envi le territoire qui lui sert naturellement de cadre de vie.

Les premiers recensements de mérus bruns dans cette réserve ont eu lieu en 2001. Deux types de missions sont menés à bien depuis : un inventaire de l'ensemble des fonds rocheux de la réserve (tous les 5 ans), et un inventaire (tous les 2 ans) des secs rocheux de la zone de protection renforcée de Réderis, objet de la mission 2008.

La logistique était assurée par le Conseil général des Pyrénées Orientales, gestionnaire de la réserve. La méthode d'inventaire, identique à celle des précédentes missions, reprenait les principes mis en place et largement validés au sein du GEM. Afin de couvrir l'ensemble du substrat susceptible d'être fréquenté par le mérou brun, 21 plongeurs ont exploré le maximum des fonds rocheux de la zone de protection renforcée, ainsi que, fait nouveau, 2 zones adjacentes, entre 3 et 30 m de profondeur. Cet inventaire montre une augmentation sensible du nombre de mérus par rapport aux comptages précédents : 261 individus (de 30 à 120 cm) ont été comptabilisés, dont 189 dans la zone centrale du sec de Réderis et 72 dans les 2 zones adjacentes. Une analyse de l'évolution des classes de taille entre les différentes années sera réalisée afin de caractériser l'évolution de la population au sein de cette zone de protection renforcée.

En parallèle de ces missions « classiques » des suivis par télémétrie acoustique ont été mis en place, ce travail de terrain nécessite l'intervention de plongeurs scientifiques très aguerris, du GEM et de l'équipe de la réserve. En cours d'analyse, les résultats montrent une grande sédentarité des individus pour les 2 zones de marquage, et aucun échouage malgré les quelques kilomètres de distance. Encore plus intéressant, en période de reproduction, les individus du Cap l'Abelle n'ont pas effectué de déplacement pour se reproduire dans la zone de protection renforcée. Ils resteraient en réserve partielle pour s'y reproduire, comme l'attestent les parades nuptiales observées durant l'été 2008.

Jérôme Payrot et Philippe Lenfant

Du côté de Riou Mérous de Marseille : Plus belle, la vie ?

Une nouvelle opération de comptages de mérus, de corbs et de naces sur l'archipel de Riou est lancée par Christine Roche, présidente de la commission départementale biologie de la FFESSM des Bouches du Rhône. La mission est appuyée par le GIP Calanques, l'Office de la Mer et le GEM.

En remplacement des 3 jours précédemment programmés, la mission sera répartie entre le samedi 19 septembre 2009 et 2 journées en octobre. L'accent sera donné aux sites des Impériaux, si la météo le permet. L'an dernier, les conditions n'étaient pas idéales pour un bon travail d'observation. Aussi, peu avant ce sixième

reux de connaître le monde marin et les scientifiques, sous la houlette de Jean-Georges Harmelin et de Nar-do Vicente. Cette année, la sélection des plongeurs sera plus rigoureuse et privilégiera la qualification (niv. min. : N3 FFESSM), plutôt que le nombre, afin d'accéder au mieux à de nouveaux espaces.



archives CDEBS13



archives CDEBS13

En parallèle, la recherche sera étendue, ainsi que nos contacts : d'une part, avec les plongeurs « bouteilles » sur certains sites remarquables, et, d'autre part, avec les apnéistes, autour de l'îlot de l'Aragnon à proximité du Parc de la Côte Bleue. Sur ce dernier point, la commission régionale biologie FFESSM

Provence s'est rapprochée des apnéistes, véritables « spécialistes » en la matière, pour aboutir à une observation pérenne. Ces opérations se sont toujours révélées très positives, tant pour les échanges plongeurs / scientifiques que pour les résultats eux-mêmes.

Jean Cabaret

La sécurité en mission des membres du GEM est incontournable comme cela est rappelé ci-contre. Par contre, l'assurance individuelle relève de chaque participant. Depuis 30 ans, l'association Colimpha propose aux plongeurs scientifiques une assurance spécifique plongée professionnelle. La majorité des scientifiques français travaillant en plongée sont

membres de Colimpha. Les membres du GEM peuvent donc aussi s'adresser à cette organisation pour bénéficier de cette assurance et de son expertise dans le domaine de la sécurité et de la plongée travail.

Alain Couté (Président de Colimpha) colimpha.afps@free.fr